

Dépôt légal
Le gérant : A. Boisso



361 —

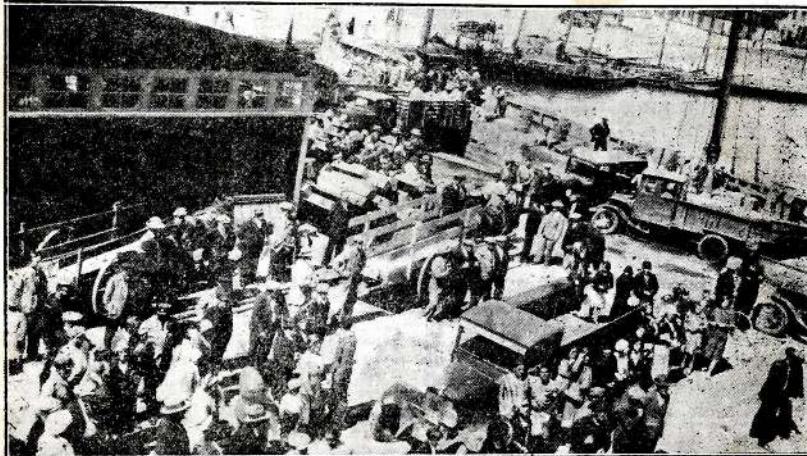
ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

15 OCTOBRE 1941

(18^e année. — No 214)



Le quai de l'ancienne douane.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements :

St Pierre : 12 f. ; France : 15 f
Canada : 20 f. ; Etranger : 25 f



Calendrier du Mois de Novembre 1941.

N. B.— A partir du 1er novembre, les messes ont lieu, les dimanches et fêtes, à 6 h. $\frac{1}{2}$, 8 h. et 10 h. ; les jours de semaine à 6 h., 7 h. et 8 h.— L'Angelus du matin est sonné en semaine à 5 h. $\frac{1}{2}$, les dimanches et fêtes à 6 h. : celui du soir uniformément à 6 h. $\frac{1}{2}$.

1 Samedi.— FÊTE DE TOUS LES SAINTS.— *Fête d'obligation.*— Messes basses à 6 h. $\frac{1}{2}$ et 8 h.— A 10 h., Grand'Messe Pontificale.— A 2 h., Vêpres Pontificales, Bénédiction papale, Exercice du Rosaire, Salut.

2 Dimanche.— 22ème après la Pentecôte.— Offices de ce dimanche.— Après les Vêpres de 2 h., clôture des Exercices du Mois du Rosaire, Salut, procession mensuelle.— Le soir à 6 h., Vêpres des Morts, Instruction, Absoute.

N. B.— *On peut gagner une indulgence plénière applicable aux défunts à toute visite à l'église, pourvu qu'on se soit approché des Sacrements et qu'on réci e chaque fois 6 Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife. Cette faveur est accordée le dimanche 2, à partir de midi, et le lendemain, toute la journée.*

3 Lundi.— COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÉLES TRÉPASSÉS.— Chaque prêtre peut célébrer 3 messes. Ces messes commencent à 6 h.— A 9 h., Service Solennel demandé par l'Administration du Territoire pour les Soldats et Marins morts à la guerre.— Oraison funèbre.— Procession au cimetière et Bénédiction des tombes — Glas toute la journée.— Le soir à 8 h., Vêpres des morts, chapelet et absoute.

4 Mardi.— S. Charles, év. et conf.— A 9 h., Grand'Messe pour les Défunts de la Paroisse.— Le soir à 8 h., Vêpres des Morts, chapelet et absoute.

5 Mercredi.— Fête des Saintes Reliques.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.— Les Reliques que possède notre église seront exposées pendant la journée à la vénération des fidèles ; ceux-ci seront admis au bûlage après les messes et le salut.

6 Jeudi — Le soir à 8 h., Heure Sainte paroissiale pour la France.

7 Vendredi.— 1er du mois.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Coeur.

9 Dimanche — 23ème après la Pentecôte.— Dédicace de la Basilique du Saint Sauveur.— A la Messe de 6 h. $\frac{1}{2}$, com. mens. de la Confrérie du T. S. Sacrement — Après les Vêpres, instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du S. Esprit.

11 Mardi.— S. Martin év. et conf.— A 7 h., messe chantée pour les défunts du Tiers-Ordre.

13 Jeudi.— S. Stanislas Kostka.— Heure Sainte pour la France.

14 Vendredi.— S. Josaphat, év. et m.— A 8 h., messe chantée pour les défunts de l'Association du Sacré Coeur.

16 Dimanche.— 3ème du mois.— 24ème après la Pentecôte.— Offices du 6ème dimanche après l'Epiphanie.— A la messe de 8 h., com. mens. des Jeunes filles.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie dans la chapelle du S. Esprit

19 Mercredi.— Ste Elisabeth, veuve.— A 7 h., Messe chantée pour les défunts de l'Association des Mères chrétiennes.— Le soir à 8 h., Office de l'Association

22 Samedi.— Ste Cécile, vierge et martyre, patronne des musiciens.— A 8 h.,



messe chantée pour les défuntes de la Confrérie du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

23 Dimanche.— 25ème après la Pentecôte.— Offices du 24ème et dernier.— A la messe de 8 h., com. mens. des garçons.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du S. Esprit.

29 Samedi.— A 7 h., Messe chantée pour les Enf. de Marie défuntes.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

30 Dimanche.— 1er de l'Avent.— Offices de ce dimanche.

Actes Paroissiaux

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1941)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 18 septembre, RENOU Marc-J-Lionel ; Parrain : Joseph Renou ; Marraine : Lucie Urdanabia.— *Poirier* Marie-Georgette ; Parrain : Jules Hamoniaux ; Marraine : Clarisse Goutière.— *Le 21*, GIRARDIN Gérard-Joseph ; Parrain : Joseph Girardin ; Marraine : Marie Froude. *Le 28*, OLAISOLA Jérôme-Maurice ; Parrain : Joseph Foliot ; Marraine : Emilie Blin.— *Le 2 octobre*, HÉLÈNE Antoinette-Marie ; Parrain : Père Hélène ; Marraine : Marie Rose.— *Le 4*, BREACK Mireille-Renée ; Parrain : Joseph Delage ; Marraine : Emilie Jaccachury.— *Le 5*, BEAUPERTUIS Jean-René ; Parrain : Joseph Beaupertuis ; Marraine : Renée Girardin.— *Le 12*, CLOONY Michelle-Thérèse ; Parrain : Gustave Lafargue ; Marraine : Héloïse Bonneul.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 30 septembre, Rose DÉROUET, née Pinson, 66 ans.— *Le 8 octobre*, Marie Béchet, née Leroy, 65 ans.— *Le 11*, Amand Fontaine, 62 ans.

Les religieuses de l'école Sainte Croisine remercient leurs anciennes élèves et leurs amies du Canada et des Etats-Unis qui, à l'occasion du voyage de Monsieur et Madame Auguste Turgot, ont pensé aux petites écolières de l'école libre.



LA BONNE PAGE

La fête des Morts.

L'institution d'une commémoration des fidèles défunt le 2 novembre, (cette année, le 3, à cause du dimanche), remonte à S. Odilon, abbé de Cluny de 994 à 1049. L'initiative de S. Odilon consista dans l'extension à tous les fidèles de l'anniversaire consacré chaque année par les familles religieuses à leurs défunt.

Ainsi s'exprime le manuscrit de Cluny :

« Par notre bienheureux Père dom Odilon, ensemble avec le consentement de tous les Pères de Cluny, il a été décrété : Comme dans les églises de Dieu, qui sur tout l'orbe des terres au loin sont élevées, se célèbre au jour des calendes de novembre la fête de tous les Saints, ainsi chez nous se fera, suivant la coutume des fêtes, commémoration de tous les fidèles défunt qui ont vécu depuis le commencement du monde

« Ce même jour, après le chapitre, feront le doyen et le cellerier aumône de pain et de vin à tous pauvres qui surviendront Ce même jour, après l'assemblée des Vêpres sonneront toutes les cloches, et l'on chantera Vêpres pour les défunt.

« Le lendemain après matines, de nouveau sonneront toutes les cloches et l'on fera l'office pour les défunt »

Il semble que toute l'Eglise d'Occident au cours du XI^e siècle ait adopté la Commémoration des Morts,

Le 10 août 1915, le Pape Benoît XV étendit à l'Eglise universelle le privilège, concédé d'abord à l'Espagne et au Portugal, des trois messes du jour des Morts, la première à une intention libre, la seconde pour les fidèles défunt, la troisième aux intentions du Souverain Pontife.

On ne saurait trop favoriser une dévotion héritée de la tradition la plus authentique, et qui s'inspire à la fois de la piété filiale, de la croyance à la vie éternelle et de la communion des Saints.

Mes minutes sont comptées. Au ciel ma charité ne croitra plus, ni ma gloire, ni celle que je peux rendre à mon Christ et à mon Dieu. Oh ! le prix du temps !

Cardinal Mercier.



L'idéal.

Qui marche le regard clair, le cœur enthousiaste, courageux dans les dangers ? Celui qui a donné un but à sa vie, un idéal.

Mais il faut un idéal puissant.

L'idéal fondé sur le seul intérêt collectif, même national, cède facilement en cas d'insuccès devant les intérêts personnels. L'égoïsme reprend le dessus.

L'idéal le plus puissant est basé sur le devoir religieux.

Le manque de religion et le laïcisme ont détruit dans beaucoup d'âmes le sentiment du devoir, la pratique de la générosité, l'acceptation du sacrifice et le patriotisme lui-même.

L'idéal le plus puissant a sa source en Dieu.

Plus nous serons fidèles à la religion, plus Dieu mettra d'idéal dans notre âme, plus nous aurons de courage en face des difficultés.

Ayons comme idéal de faire plaisir à Dieu, jamais nous ne trahirons notre devoir, jamais nous ne serons des lâches.

L'idéal fait les héros, les vrais apôtres, les Saints.

Mgr. A. P.



Le Français aux Etats

Il y a, aux Etats, beaucoup de descendants de Français : 2.740.000, au dernier recensement.

Rien qu'en Louisiane ils sont 719.000.

Dans le minuscule état du Massachussets ils sont 378.000.

Leur population s'accroît constamment. On compte 237 écoles de langue française, 9 collèges, 10 orphelinats.

Le principal foyer de culture française aux Etats est l'Union St Jean-Baptiste qui inspire plus ou moins 28 journaux quotidiens ou hebdomadaires de langue française. Pour faire partie de l'Union St Jean Baptiste, il faut faire une déclaration de Catholique pratiquant et prendre l'engagement de parler français en famille : deux choses qui sont liées dans l'esprit de tous.



Parmi ces Franco-Américains, quelques-uns, les vieux surtout, pensent qu'en bataillant pour leur langue ils sauveront du même coup leur religion. Beaucoup d'autres ont compris bien plus à fond le problème et savent qu'en affirmant leur valeur d'âme, ils entraîneront du même coup les coutumes, les traditions, la morale et la langue. C'est ainsi qu'ils comprennent « la mission de la France ».

Pour ceux qui hésitent à se dire chrétiens.

Voici comment dans une lettre, Joseph Lotte raconte sa conversion :

« Chaque année en septembre j'allais voir Péguy. En 1908, je le trouvai couché, épuisé, malade. Toute l'énorme fatigue soutenue depuis douze ans sans défaillance l'écrasait enfin ; d'immenses malheurs m'avaient frappé moi-même. Il me dit sa détresse, sa lassitude, sa soif de repos.... A un moment il se dressa sur le coude et, les yeux remplis de larmes : « Je ne t'ai pas tout dit.... J'ai retrouvé la foi.... Je suis catholique. » Ce fut soudain comme une grande effusion d'amour : mon cœur se fendit et, pleurant à chaudes larmes, je lui dis presque malgré moi : « Ah ! pauvre vieux, nous en sommes tous là ! »

« Nous en sommes tous là ! » D'où me venait ce mot puisque l'instant d'avant j'étais encore incroyant ? De quel travail, de quel lent, obscur et profond travail révélait-il l'action ? A cette minute je sentis que j'étais chrétien.

« Dans le train qui me ramenait à Paris, une prière monta à ma bouche et ne la quitta pas de tout le trajet, la prière douce entre toutes, fraîche et joyeuse comme une aurore : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce.... »

« Nous en sommes tous là ! » Il me fallut pourtant plus d'une année pour y être entièrement, absolument sans retour. Les chaînes de l'habitude sont si lourdes, l'Eglise semble si effrayante de loin et les curés ! les curés qu'on a tant dédaignés ! Il me fallut une autre amitié, d'autres prières.

Une humble sœur de la Miséricorde me prit par la main, je me laissai conduire comme un enfant.... »



ECHOS du MOIS



Tennis. — Après élimination des joueurs la coupe offerte par M. Dauguerre Etienne a été jouée en finale le dimanche 25 septembre à 14 h. sur le terrain de l'A. S. S. P., entre M.M. Joseph Paturel et Marcel Girardin.

Ce match, bien équilibré, fut remporté par M. Marcel Girardin par 6 - 4, 2 - 6 et 6 - 4.

Cette intéressante partie, très appréciée du public peu nombreux, était arbitrée par M. Eugène Grimaux.

La deuxième session du Brevet. — La deuxième session du Brevet eut lieu les lundi, mardi et mercredi, 29 - 30 sept. et 1er octobre. Deux candidats se sont présentés ; un seul fut reçu : M. Jean Apestéguy, qui en juin dernier n'avait pu recevoir à temps sa dispense d'âge pour participer à la première session.

Un incendie. — Le samedi 4 octobre, vers 8 h. du matin, un incendie s'est déclaré rue du Réservoir dans la maison de Raymond Hurel. Le feu prit dans un coin de la cave et, malgré la rapidité des secours, endommagea à peu près complètement bâtisse, meubles et vêtements.

Comme d'habitude, le bon cœur des Saint-Pierrais se traduisit dans une quête à domicile, pour permettre aux sinistrés de rebâtir ou de s'installer ailleurs. A l'église également la quête du lendemain leur fut destinée : elle leur apporta plus de 800 frs.

La fête de la Ste Enfance. — Ce n'est pas encore le retour à la belle fête d'avant la guerre, précédée de quêtes dans les familles par les petits, et comportant défilé avec drapeau et costumes. La solennité est moindre, mais l'affluence des tout-petits et leur babillage sont restés. Le R. P. Gérard y a mis la note apostolique par un beau sermon sur les misères des enfants pauvres.

Au nom du Bon Dieu, Monseigneur a bénii les enfants de Saint-Pierre ; puis après le salut, sous les yeux étonnés et ravis des tout-petits peu accoutumés à l'église, des moins petits ont eu leur procession que dominait, comme il convenait, la statue de l'Enfant Jésus.

Dans nos œuvres catholiques. — Bien qu'elle n'ait paru qu'un fait divers, signalons la journée de l'union des œuvres de jeunes filles le jeudi 9 octobre.

Nous avions chez nos religieuses d'une part la grande famille « GUIDE » comprenant en Bluettes, Jeannettes, Guides et Guides aînées, environ



80 enfants ; et d'autre part la grande famille « AMES VAILLANTES » avec un nombre aussi élevé d'Avettes, d'Ames vaillantes et de Militantes. Ces deux groupements conserveront leur esprit et leurs méthodes mais sont désormais réunis sous la direction de la même animatrice : Mère Guy Marie.

L'union, scellée le matin par une communion générale, s'est exprimée l'après-midi par un groupement commun sur la place de l'église, par une prière commune à laquelle le chant de l'Unité donna son sens profond, par un pèlerinage à la Vierge du Cap. Et tout cela se termina par un goûter joyeux.

Vivez, jeunes filles, votre belle jeunesse sous le regard de Dieu, toutes unies - toutes joyeuses - toutes pures - toutes apôtres.

Les rentrées des écoles et des catéchismes. — Bien que fixées à des dates connues de tous, les rentrées des enfants aux écoles et aux cours de catéchisme s'échelonnent d'ordinaire sur plusieurs semaines. Le séjour des familles à Langlade ou aux anses de pêche est la cause principale de ce retard. Toutefois on a remarqué cette année une affluence plus grande dès les premiers jours.

Dans le personnel des écoles libres. — Les écoles libres de Saint-Pierre voient leur personnel augmenter sensiblement. Il s'agit de jeunes maîtres et maîtresses qui viennent prendre leur part du travail accablant de l'instruction et de l'éducation de l'enfance. Chez nos religieuses surtout le besoin d'aide se faisait sentir, certaines « mères » ayant 35 et même 40 ans d'enseignement.

Travaux au Colombier. — C'est un peu le mystère. Ne va pas qui veut en villégiature dans la république des calculots. Mais on sait que des ingénieurs y ont établi leur tente (bien secouée sans doute dans les coups de vent) et que le travail de prospection se fait sérieusement.

S'il y avait du minerai de fer en quantité exploitable !

Sans perdre de temps la foreuse pénètre à des centaines de pieds dans le sol traversant par endroits des terrains minéralisés....

Il faut attendre les résultats.

Au « plain ». — Inutile de parler de la pêche, seulement quelques doris sortent. Le gros des pêcheurs est depuis longtemps sur la route. Mais sur les graves, des groupes de jeunes s'affairent pour sécher au plus vite les quelques milliers de quintaux de la pêche locale.

Les vieux regardent.... et rappellent le bon vieux temps, le temps des 200 goélettes et des 400 doris, le temps des graviers de France.

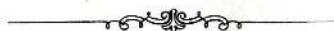
Météorologie. — *Période du 13 septembre au 13 octobre.* — La température a été inférieure d'environ 4° à celle de l'an dernier pour cette mê-



me période. En certains endroits et même en ville le thermomètre est descendu à - 1 la nuit du 29 au 30 sept.

On a observé quelques séries de belles journées dans la deuxième quinzaine de septembre avec quelques coups de vent très modérés et des pluies plutôt faibles. A noter un orage modéré dans la nuit du 17 au 18 et 3 jours de brouillard.

La première quinzaine d'octobre est marquée par des coups de vent plus sérieux : on enregistre souvent 50 à 60 km heure et jusqu'à 80 kmh. le 11. Les précipitations de pluie sont également plus abondantes.



Epitaphe (*inscription sur la tombe*) de Louis Veuillot, rédigée par lui-même :

Après la dernière prière
Plantez sur ma tombe la croix
Ensuite écrivez sur la pierre :
Il crut et à présent il voit.
J'espère en Jésus : sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa foi :
Au dernier jour devant son Père
Il ne rougira pas de moi.



Changement d'heure.—

L'heure légale sera rétablie à compter du deuxième dimanche de novembre. En conséquence, le dimanche, 9 novembre, à 24 heures, les horloges, pendules et montres du Territoire seront retardées d'une heure.



Abonnements au Foyer.—

Les abonnements au « Foyer Paroissial » partent toujours de janvier. Si quelque personne veut s'abonner en octobre ou novembre et recevoir de suite la revue, qu'elle veuille bien ajouter 1 franc pour chaque numéro supplémentaire.



Les minutes sont longues et les années sont brèves.— A. Amiel.



Un peu de notre Histoire (206). de 1841 à 1845 inclus.

Réaction contre l'ordonnance de 1844.

La pétition et le mémoire justificatif à l'appui, imprimés à Arras, parvenaient à quelques personnes de Saint-Pierre au début de mars 1872. L'Administration locale en avait immédiatement connaissance. Elle se devait de réfuter toutes les critiques dirigées contre les institutions régissant la colonie. Elle n'y manqua point et, dans un long mémoire adressé au Département elle tenta de prouver que la mauvaise foi, la légèreté et un esprit de dénigrement systématique avaient, seuls, inspiré le mémoire du 31 décembre 1871.

La preuve de ce dénigrement est faite, dit-elle, et elle est complète, car elle ne repose pas sur des discussions plus ou moins bien conduites, mais elle consiste uniquement à dévoiler de fausses allégations ou des faits imaginaires qu'il lui a été possible de mettre à néant non seulement par la logique du raisonnement, mais encore et surtout par des preuves matérielles.

Nous ne savons pas, mais nous ne croyons pas que les mémoires dont s'agit furent soumis à la discussion de la Chambre des Députés, car aucun document officiel n'en fait mention, pas plus d'ailleurs que la presse de l'époque. Quoi qu'il en soit, il reste acquis que la pétition des habitants fut accueillie, du moins en partie, par le Département de la Marine et des Colonies, car si l'ordonnance de 1841 ne fut point abrogée, dès le 20 juin cependant un décret approuvait un projet d'arrêté concernant l'organisation d'une Chambre de Commerce, et le 20 août suivant le Journal officiel publiait un décret sur l'organisation municipale dans la colonie.

Enfin, quelques années plus tard, en 1881, un décret du 24 février instituant un Tribunal de Commerce, complétait les vœux exprimés par le Commerce.

Mais chose bizarre, dès l'établissement de cette institution, un mouvement d'opinion contraire ne tardait pas à se dessiner parmi ceux-là mêmes qui avaient si instamment sollicité sa création. Sans qu'on en puisse déterminer les causes, et dès lors, peu à peu l'indifférence des électeurs empêcha son fonctionnement régulier. Aucune voix ne s'éleva contre cet état de choses ; ni la Chambre de Commerce, ni le Conseil général créé le 2 avril 1885, ni les municipalités ne tentèrent de faire revivre une institution que l'expérience condamnait. Aussi un décret du 9 mai 1892 supprimait-il cette juridiction et instituait comme antérieurement, le tribunal civil de la juridiction commerciale.



Le Conseil général lui-même dont la création avait été réclamée à grands cris par la population, était également supprimé en 1897, l'expérience ayant démontré qu'en dehors des intérêts municipaux, il n'y avait pas un ensemble d'intérêts communs pour justifier son existence.

Enfin mais n'anticipons pas davantage cela nous conduirait trop près de l'époque actuelle.

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de cette trop longue digression et reprenons la suite des événements de 1841.

(A suivre)

E. S.

Chronique de l'Île-aux-Marins

BAPTÈMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 31 juillet, JOSSEAUME Emile-Jean ; Parrain : Louis Coutance ; Marraine : Marie Briand.

**

À la grotte de Lourdes.— Notre cérémonie, à la grotte de Lourdes, à l'occasion de la Nativité de la Ste Vierge, fut empêchée par le mauvais temps ; elle eut lieu le dimanche suivant. C'est par un temps magnifique que la procession se rendit à la grotte de Lourdes au chant du cantique « Sur ce noble pays de France ». L'assistance se groupa devant le monument, travail du bon Père Lavolé, tandis que la schola entonnait le cantique « Salut, ô Vierge immaculée ».

Monseigneur le Préfet apostolique, revêtu de la mosette, présida les Vêpres, dont le chant fut soutenu par l'accompagnement de l'harmonium. Les dernières notes du Salve Regina étaient à peine expirées sur les lèvres de l'assistance que les routiers de France chantèrent leur prière à la Vierge bénie.

Puis le R. P. Palossière, dans un magnifique sermon, parla à son auditoire de l'amour instinctif du marin pour la Vierge Marie. Ave, Maris Stella.

Un dernier salut à la grotte vénérée par le cantique « Debout, chrétiens, saluons notre Mère », et la procession retourna à l'église pour la bénédiction du T. S. Sacrement.

C'est dans les années déjà lointaines qu'il faut chercher pour se remémorer le souvenir d'une pareille assistance : la nef de l'église et le chœur étaient bien remplis d'une foule pieuse.

Les travaux.— Depuis le désarmement des bateaux de pêche, faute de



morue, les marins se livrent à différents travaux dans l'île. Le cimetière qui, depuis bien des années, était dans un état d'abandon a été nettoyé ; le terrain nivelé, les allées remblayées. Quelques chemins ont été élargis et recouverts d'une épaisseur de tuf. Une dépendance de l'école maternelle, mise à la disposition des jeunes gens, comme salle de jeux et de lecture durant les soirées d'hiver, a été démontée et rebâtie sur un autre terrain du gouvernement, à proximité de la Poste. Enfin le Chemin de Croix des morts de la guerre, œuvre du Père Lavolé, a été, lui aussi, remis en bon état. Tout cet ensemble de travaux constitue une œuvre vraiment utile, accomplie par les marins devenus, à l'occasion, terrassiers, maçons, peintres, charpentiers.

Pensées de René Bazin.

Ce qui est vrai de la France seule, c'est qu'elle est faite pour être, entre les nations, la généreuse et la missionnaire ; pour être la grande école et le modèle de l'honneur et du dévouement, et qu'il n'y a point de France là où il n'y a que la richesse, des affaires et de la force.

La seule culture populaire profonde est la culture religieuse.

PERDÜ une ceinture de manteau en drap bleu-vert.

Récompense à qui la rapportera à Madame Gloanec.

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Prix unique : \$ 28,50

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE

Joseph Urdanabia

Charrois sable et galet.



H. A. PATUREL

Commission-Consignations Gros et détail
 Epicerie - Vins et Spiritueux - Biscuits fins - Confiserie - Parfumerie -
 Fruits Légumes, grains, foin, charbon,
 Confections, -- Chaussures etc.

Représentant : Newfoundland Canada S. S. Co Ltd.

The Ogilvie Flou Mills Co. Montréal
 Produits Alimentaires Catelli, Montréal.

Confitures, Marinades : Alphonse Raymond, Montréal.

DAVIS et FRASER : Viandes fraîches et fumées, HALIFAX et CHARLOTTETON W
 Austin Nichols & c. o., New-York,
 Seaboard Fruit Co., New-York.

Radios Scott de Luxe Aliwave 11, 12, 19 et 30 lampes, (*garantie 5 ans*).

Agence Dery & Fils, Semences fraîches, Montréal.
 The Insulite Company of Finland-Copenhague
Prix, catalogues et échantillons sur demande,

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranviliens,

AGENT Imperial Oil Limited
 Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
 Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
 Fournier-Demars de Bourges —
 Liqueurs.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry.
 Quai de la Roncière.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.
 Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

PIERRE GOONY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
 Articles divers

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière

GAUTIER Frères

Boucherie - Charcuterie - Légumes
 Oeufs, etc. Fournisseur des navires

HOTEL ROBERT

Quai de la République



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Julien MORAZE

Henri MORAZE, Successeur

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon.

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N. Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London.

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn.

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —



Maison fondée en 1866.

Martin Brothers Tobacco Co., Inc.
New York

La fameuse cigarette « MARVELS »

Cigarette merveilleusement fine et douce,

a un PRIX MODIQUE

La Cigarette qui flatte le goût

du monde

Today's
THRIFT LESSON
Marvels' quality
+ greater savings
= money in your
pocket

MARVELS
The CIGARETTE of Quality

MIDDLETON Co. Ltd.
80 Broad Street, NEW YORK
Distributor.



Les meilleurs produits sont ceux de
NATIONAL CARBON Co, Inc.

FOR *Brighter*
LIGHT *Longer*
LIFE

INSIST UPON
EVEREADY
FLASHLIGHTS
& BATTERIES

NOW

EVEREADY Flash-light Lamps, equal in Quality to your EVEREADY Flash-light and Battery.

MIDDLETON CO, Ltd.
80 Broad street, NEW YORK
Distributor